


DOSSIER DE DEROGATION SUR ESPECE(S) PROTEGEE(S)	
AVIS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL REGION NOUVELLE-AQUITAINE	
Texte de référence	Arrêté ministériel du 19 février 2007 modifié fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées
Référence du projet : n° (MEDDE-ONAGRE)	ONAGRE 2020-03-29x-00354
Dénomination du projet	Destruction nids d'hirondelles de fenêtre
Préfet(s) compétent(s)	Gironde (33)
Bénéficiaire(s)	Clairsienne
Date de dépôt de la demande par le bénéficiaire :	09/03/2020
Date de transmission du dossier à l'expert :	14/04/2020

Expert délégué	CP Arthur
Avis	
Favorable	
Favorable sous conditions	X
Défavorable	
Fait le	22/04/2020
Signature	

MOTIVATIONS OU CONDITIONS / REMARQUES
<p>Etant donné le nombre de ces situations, qui risque de s'accroître, il serait temps que nous disposions d'un bilan de ce type d'opérations.</p> <p>Un bilan de la réoccupation des nids de remplacement sera à faire (visite simple au cours des 2 ans à suivre) et compte-rendu au CSRPN à adresser à la fin des 2 années de suivi.</p>